

atelier  
4*Eclairage public :*  
**Investissement ou gaspillage ?**

**Modératrice :** Madame Anne BARZIN, Députée wallonne, Echevine à la Ville de Namur

*Espace "Province"*

*Jeudi 14 février de 14h30 à 16h*

**Organisateur :** cabinet du Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique

Trop longtemps considéré comme un simple équipement au service des automobilistes et des usagers motorisés, l'éclairage public a gagné ses lettres de noblesse, devenant en quelques années seulement un élément intégré dans les aménagements des rues et espaces publics. Grâce aux évolutions technologiques, il s'adapte aujourd'hui parfaitement dans tous les environnements quand il ne crée pas lui-même un style à part entière.

Sans évoquer les traditionnelles lampes destinées à la circulation routière et autoroutière, l'éclairage public d'aujourd'hui remplit de très nombreuses fonctions, mais doit surtout permettre à nos villes et villages de retrouver une convivialité nocturne. Celle-ci peut être notamment assurée par une mise en lumière appropriée offrant des perspectives intéressantes en termes d'animation, de contrôle social et de valorisation du patrimoine monumental, historique et naturel.

Durant ces dernières années, les auteurs de projets ont bien compris tout l'intérêt que pouvait revêtir un éclairage public bien étudié. Car lorsqu'il est mal orienté ou excessif, l'éclairage public perd souvent une grande partie de son efficacité. Sans parler de considérations écologiques et économiques qui ne peuvent qu'inciter les bureaux d'études à une utilisation rationnelle et réfléchie de l'éclairage public. L'idée n'est pas donc d'éclairer tout et n'importe quoi mais bien de disposer des points lumineux là où ils auront un véritable impact positif sur la sécurité des usagers, notamment des plus faibles (piétons, écoliers, cyclistes,...).

Conscient des nombreux avantages que pouvait avoir un éclairage public efficient et adapté pour une commune, le Ministre des Affaires intérieures a initié le Plan Lumière. A travers ce projet-pilote, sept villes et communes wallonnes ont servi de «laboratoire» pour élaborer des projets d'éclairage public de qualité.

Des enseignements du Plan Lumière seront exposés durant cet atelier qui abordera également l'actualisation du cahier des charges type de la Région wallonne en matière d'éclairage public, mais aussi l'impact de la lumière sur l'environnement et les usagers, sur la sécurité et le bien-être des citoyens.

**Avec la participation de :**

- Monsieur Jean-Luc CAPRON, Dr.Eng.Architecte, maître de conférences à la Faculté polytechnique de Mons, section architecture
- Madame Michèle GUILLAUME, de l'IBSR (Institut Belge pour la Sécurité Routière)
- Monsieur Yves RECLOUX, de l'ABEF (Association des Bureaux d'études Francophones)
- Monsieur Marc DEL FABRO, ingénieur civil, Attaché à la DGPL, Président du Groupe de Travail «Eclairage» de la Région wallonne